



Rentrée 2022 - Cadre sanitaire.

publié le 24/08/2022 - mis à jour le 30/08/2022

Chers parents, chers élèves,

Vous trouverez à la fin de cet article les informations concernant le cadre sanitaire pour la rentrée 2022.

Afin de mettre en œuvre des mesures proportionnées, le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a établi, en lien avec les autorités sanitaires, une graduation comportant un socle de mesures et trois niveaux de protocole :

- socle de mesures ;
- niveau 1 / niveau vert ;
- niveau 2 / niveau orange ;
- niveau 3 / niveau rouge.

Nous serons au niveau "**socle de mesures**" à la rentrée.

Le respect des gestes barrières est recommandé dès le socle des mesures. Ce sont des mesures de prévention particulièrement efficaces contre la propagation du virus :

- Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique
- Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter
- Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades
- Portez un masque dès 6 ans dans les situations à risque (symptômes, contacts à risque, retour d'isolement)
- Aérer les pièces le plus souvent possible, au minimum 10 minutes toutes les heures

A. Vincent

Principal du collège

Toutes les informations : <https://www.education.gouv.fr/annee...>

Le cadre sanitaire :

 [cadre-sanitaire-2022-2023-116347](#) (PDF de 1.1 Mo)



Académie
de Poitiers

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.